

ENSEMBLE TOUT EST POSSIBLE !

SAISON 2020-2021

Chères spectatrices, Chers spectateurs,

Comment dire... Comment trouver les mots ?

D'abord et avant tout, les mots qui disent notre soutien à chacun et chacune d'entre vous, et plus encore aux personnes que la maladie ou le confinement n'épargnent pas.

À celles et ceux, qui ont été, ou sont encore, physiquement et moralement particulièrement affectés, nous faisons part de nos pensées les plus amicales et les plus sincères.

Ensuite, trouver les mots d'après, d'après la violence de la contagion.

Car après, il faudra qu'on se retrouve, qu'on se rassemble à nouveau pour nous permettre de dépasser ces moments bouleversés.

Pour cela nous prenons nos responsabilités, afin de permettre aux artistes d'aboutir leurs créations, de parier sur une réouverture du Public dans les meilleurs délais.

Pour rêver ces prochains rendez-vous, voici donc, comme chaque année à cette période-ci, la programmation de la nouvelle saison.

Elle est belle, cette nouvelle saison, forte, diversifiée, divertissante, à la fois réflexive et complice, pleine de sens et d'humour.

Une saison pour nous aider à retrouver au plus vite la joie de vivre.

Le programme 2020-2021 est désormais disponible sur [notre site web](#) ou en [consultant le document suivant](#). Vous allez pouvoir en découvrir la thématique et le contenu : **Choisissons bien nos mots, ce sont eux qui créent le monde !**

Vous allez pouvoir vous y plonger, c'est avec passion et rigueur que nous l'avons élaborée.

Concernant les 4 derniers mois de la saison, vous êtes nombreux à n'avoir pas pu assister aux spectacles annulés depuis le mois de mars.

Sachez que tous les spectacles auxquels vous n'avez pas pu assister, seront reportés dans un maximum de 24 mois.

Nous avons déjà pris des dispositions dans ce sens avec les artistes.

Si jamais, pour l'une ou l'autre raison, nous nous trouvons dans l'impossibilité de les présenter, ils vous seront intégralement remboursés.

Vos places payées ne sont donc pas perdues.

Bien sûr, si vous en avez les moyens et le désir, vous pouvez transformer vos places en dons (déductibles fiscalement), les montants payés pour ces places seront intégralement reversés aux artistes des spectacles reportés.

Néanmoins, si vous êtes face à des difficultés financières, nous ferons tout ce que nous pouvons pour vous rembourser au plus vite.

Pour l'heure cependant, notre crainte principale est qu'avec la fermeture temporaire des lieux de culture, vous attendiez la fin du confinement pour prendre la décision de vous réabonner ou de vous abonner.

S'il vous plaît n'attendez pas, aidez-nous, abonnez-vous.

C'est notre seule chance de poursuivre notre activité et de pouvoir faire travailler les artistes qui sont annoncés dans cette programmation.

Si vos moyens financiers vous le permettent, n'attendez pas, pour aider le théâtre et les artistes, abonnez-vous.

Si vous vous abonnez en nombre, le théâtre Le Public n'aura jamais aussi bien porté son nom.

Ce n'est donc qu'**ensemble** que nous pourrons, d'une manière ou d'une autre, sortir de cette crise et revivre **ensemble** ce que le théâtre et les arts vivants ont d'unique à proposer : rassembler en un même lieu, des Êtres Humains qui se parlent, rient, s'étonnent, vibrent, applaudissent, partagent des émotions, **ensemble**, dans le temps présent et éphémère de la représentation.

De quelque façon que ce soit, merci de votre soutien.

Patricia Ide, Michel Kacenenbogen et toute l'équipe du Théâtre Le Public.

TRES CONCRETEMENT, TRES PRATIQUEMENT :

Comment joindre le théâtre Le Public ?

Malgré la mise au chômage technique de nos équipes, nous avons mis en place un service d'accueil téléphonique en télétravail qui peut répondre à vos questions au 0800 944 44 de 10 heures à 18 heures du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés. Vous pouvez aussi nous faire part de vos questions par mail à l'adresse contact@theatrepublic.be en précisant l'objet de votre demande et un numéro de téléphone pour vous rappeler.

Comment vous abonner ?

Du lundi au vendredi à l'exception des jours fériés ou sur notre site internet [en cliquant ici](#). Nouveau : vous aurez également la possibilité d'y réserver vos spectacles et vos dates de représentations.

L'offre Privilège est valable jusque quand ?

Les conditions Privilèges annoncées jusque fin avril sont, compte tenu des circonstances, prolongées jusqu'à fin mai.

Comment découvrir la saison 2020-2021 et ses formules d'abonnement ?

- Découvrez [les spectacles par ici](#)
- Découvrez [les formules d'abonnement ici](#)
- Consultez [le préprogramme complet](#)

Vous avez acheté des places pour un spectacle reporté ? Que pouvez-vous faire ?

Voici différentes possibilités qui s'offrent à vous :

- Choisissez de faire don de vos places (ni report, ni remboursement) si vous voulez soutenir les artistes et le secteur culturel en cette période difficile. Une déduction fiscale vous sera envoyée pour les dons à partir de 40€ ;
- Effectuez un report de vos places afin de les garder disponibles sur les dates de reprise dès que celles-ci seront connues ;

Il est important que nous fassiez part de votre choix avant le 30 juin 2020. Sans réponse de votre part, nous considérerons que vous avez opté pour un report de vos places aux dates auxquelles les spectacles seront repris.

Lien pour accéder à la loi sur les remboursements des places dus aux reports de spectacles :
<https://www.stradalex.com/Stradalex/FR/publichome/html/display/monitorHome/2020030557>

Si néanmoins vous êtes face à des difficultés financières et que vous souhaitez un remboursement de vos places, merci de nous transmettre votre demande avant le 30 mai 2020, uniquement par mail à l'adresse contact@theatrepublic.be (en précisant le spectacle réservé et la date de représentation ainsi que votre numéro de commande et un numéro de compte bancaire).

Comment sont reportées vos places sur les spectacles de la saison 2020-2021 ?

Vos places réservées lors de la saison 2019-2020 dont les spectacles sont reportés suite aux mesures sanitaires seront valables uniquement pour les dates de reprise de ces mêmes spectacles.

Quand mes spectacles seront-ils reportés ?

Nous mettons tout en œuvre pour reporter les spectacles dès que possible et dans un délai maximum de 24 mois après la date de déconfinement pour les lieux de culture.

Quels sont les spectacles concernés par les reports ?

Liste des spectacles reportés :

Taking care of baby
Coup de grâce
Monsieur Optimiste
Une vie sur mesure
Ça n'arrive pas qu'aux autres
Bella figura
La convivialité

Vous avez d'autres questions ?

Contactez-nous par téléphone au 0800/94444 ou par e-mail à l'adresse contact@theatrepublic.be